

SESSIONS PRIMO-CERTIFICAT*

14H

Catégories	Dates	Date limite D'inscription	Financement	Lieu
Opérateur	21-22 mars 2019	7 mars 2019	FAFSEA AIF CPF	CFPPA Route de Méron 49260 Montreuil-Bellay
	16-17 mai 2019	1 mai 2019		
Décideur En entreprise Non soumise à agrément* ²	7-8 février 2019	25 janvier 2019	FAFSEA VIVEA AIF CPF	CFPPA Route de Méron 49260 Montreuil-Bellay
	7-8 mars 2019	21 février 2019		
	9-10 mai 2019	26 avril 2019		

* Premier certificat (personne n'ayant pas encore de certiphyto)

*² entreprise qui ne réalise pas de prestations de services

SESSIONS RENOUVELLEMENT 7H

Catégories	Dates	Date limite D'inscription	Financement	Lieu
Opérateur	6 novembre 2018	20 octobre 2018	FAFSEA AIF CPF	CFPPA Route de Méron 49260 Montreuil-Bellay
	22 janvier 2019	7 janvier 2019		
	14 mars 2019	1er mars 2019		
	21 mai 2019	6 mai 2019		
Décideur En entreprise Non soumise à agrément* ²	13 novembre 2018	30 octobre 2018	FAFSEA VIVEA AIF CPF	CFPPA Route de Méron 49260 Montreuil-Bellay
	8 janvier 2019	21 décembre 2018		
	12 mars 2019	26 février 2019		
	23 mai 2019	8 mai 2019		

*² entreprise qui ne réalise pas de prestations de services

MEMENTO

Bénéficiez
du CREDIT
IMPOT*

FINANCEMENT

FAFSEA : salaire (SMIC) et formation pris en charge

1. Remplir un bulletin d'inscription FAFSEA par salarié de la session de formation souhaitée.
2. Envoyer ce bulletin d'inscription au CFPPA Edgard Pisani soit par courrier ou soit par mail (bulletin d'inscription scanné).

VIVEA : crédit d'impôt et formation prise en charge

1. Signaler votre présence à la session de formation au secrétariat en indiquant votre nom/prénom/date de naissance/lieu de résidence
2. Renvoyer la confirmation de votre inscription au CFPPA Edgard Pisani soit par courrier ou soit par mail (bulletin de confirmation scanné).

AIF / CPF

Contactez votre conseiller Pôle Emploi ou appelez Mr HAMZA Raphael au CFPPA.

RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO

La date limite de votre Certiphyto est inscrite sur votre carte de Certiphyto. Vous devez anticiper cette **date limite de 3 à 6 mois**.

3 solutions pour renouveler votre Certiphyto :

1. S'inscrire à une session de formation renouvellement (voir ci-contre).
2. Réaliser une formation à distance (7h) à la date qui vous convient.
3. Passer un test (QCM) au CFPPA à la date qui vous convient.

Pour plus d'informations

Assistante de formation
Mme Corinne Resche
N° 02-41-40-21-30

*Bénéficiez d'un crédit d'impôt

Les heures de formation suivies chaque année par un chef d'exploitation ouvrent droit au crédit d'impôt !

Crédit = nombre d'heures de formation x taux horaire du SMIC